

« Ces casseurs de vitres sont des casseurs de libertés »

BRUXELLES Charles Picqué, bourgmestre de Saint-Gilles, se déclare favorable à une base de données des émeutiers

La majorité des jeunes qui ont participé aux émeutes viennent de la Région de Bruxelles-Capitale même si un tiers d'entre eux sont originaires de Flandre, a affirmé ce lundi le parquet de Bruxelles.

L'un des mineurs arrêtés lors des émeutes de samedi dans le quartier Louise a été déféré au parquet de Dendermonde. Un autre, bruxellois, n'a pas été placé dans une Institution publique de protection de la jeunesse (IPPJ) fermée, a indiqué lundi le parquet. Le juge de la jeunesse lui a cependant imposé d'autres mesures. Il aurait jeté un projectile sur un véhicule de police. Il avait déjà été arrêté le 15 novembre dernier pour des faits similaires commis place de la Monnaie. Ce jeune avait alors déjà été mis à la disposition du parquet et avait été entendu par le magistrat avant d'être relâché après audi-

« Trop souvent, quand ils sont relâchés, les jeunes ressentent un sentiment d'impunité » JAN JAMBON

tion car il n'était alors pas encore connu des services judiciaires.

Et le parquet de Bruxelles d'ajouter qu'« en ce moment, nous pouvons affirmer avec certitude qu'au moins une personne qui a été identifiée a participé aux émeutes du 15 et du 25 novembre. Vu que les identifica-

tions sont encore en cours, il n'est pas exclu que ce chiffre augmente ».

Charles Picqué (PS), bourgmestre de Saint-Gilles et ancien ministre-président bruxellois, voit dans ces émeutiers des récidivistes. « Ces personnes sont souvent les mêmes, je pense, même si l'enquête doit encore le démontrer, dit-il. Ces gens sont des récidivistes, ils nous empoisonnent la vie et doivent être sévèrement condamnés car ce comportement est de plus en plus fréquent. »

Pour Charles Picqué, « ces jeunes utilisent les réseaux sociaux pour se rassembler. C'est un nouveau type de casseurs, voire d'individus. Nous devons mieux connaître ce genre de groupes qui sont parfois dirigés par des gens qui instrumentalisent les jeunes. Il faut opérer une veille sur les réseaux sociaux pour composer une banque de données de ce nouveau comportement. Nous devons rassembler des informations sur eux ».

Taxé de laxisme par certains, le parquet de la capitale assure prendre les faits très au sérieux. « Nous travaillons dans les limites du cadre légal prévu, rappelle Ine Van Wymeersch, la porte-parole. Celui-ci nous donne la possibilité d'arrêter et de déférer des personnes quand nous pouvons les lier à des faits délictueux concrets et quand les conditions de la loi sur la déten-

tion préventive sont remplies. »

Au cabinet de Jan Jambon (N-VA), le ministre de l'Intérieur, on se montre plus ferme. « Nous rappelons notre désir de tolérance zéro, dit-on. Ces jeunes n'ont plus peur de la police. Il faut remettre de l'ordre à travers un nouveau plan d'action sur lequel nous travaillons avec la Justice. Il faut mieux détecter ces casseurs, réussir à mieux collecter les informations sur qui ils sont et ce qu'ils préparent et enfin, mieux réagir. Comme nous l'avons fait ce week-end. Lorsqu'ils sont arrêtés, il faut ensuite donner un signal suffisamment fort. Trop souvent, ils ressentent un sentiment d'impunité et narguent la police dès qu'ils sont relâchés. »

Avec son discours assez ferme et son envie de base de données, Charles Picqué ne redoute-t-il pas d'être mal compris ? « A ceux qui craignent pour leurs libertés, je réponds qu'elles sont liées à l'exercice du droit, rétorque-t-il. Il faut anticiper pour pouvoir garantir le vivre ensemble. Ce sont ces casseurs de vitres qui sont des casseurs de libertés. Ils viennent empêcher les gens de se réunir et de s'exprimer. »

Contactée ce lundi, la police de Bruxelles-Ixelles affirme avoir aussi demandé à la police fédérale de créer un fichier « émeutes Bruxelles » consultable par les autres services de police. ■

FRÉDÉRIC DELEPIERRE